

---

**COMMUNE DE CHEYRES-CHÂBLES**  
CANTON DE FRIBOURG

# Rapport de gestion 2023





Monsieur le Président du Conseil Général,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'article 85 de la loi sur les communes, le Conseil communal présente ci-après le rapport de gestion des comptes pour l'année 2023. La commission financière analyse les comptes et le rapport de gestion du Conseil communal et donne ses différents préavis. Ces comptes 2023, soumis à l'approbation du Conseil général, font référence au budget 2023. C'est la troisième fois que les comptes sont établis selon les règles du nouveau modèle comptable harmonisé MCH2

L'année 2023 a été marquée spécialement par l'assainissement du réservoir de 1969, la réfection des dalles à Bonnefontaine, l'achat des véhicules de remplacement pour la voirie, l'achat du bateau de la capitainerie et le dragage des petits ports. Plusieurs projets dont les crédits ont déjà été votés par le Conseil Général sont en cours de réalisation comme le bouclage du réseau d'eau potable du secteur de Crevel, la réfection de la route de Crevel, la mise en route des horodateurs, la réfection de la route du Pré-de-la-Vigne, le renouvellement d'une partie des pupitres des classes de 3H à 8H, l'aménagement de la zone 30km/h pour n'en citer que quelques-uns. Le Conseil communal s'est, comme d'habitude, focalisé sur notre VISION à moyen/long terme pour mener à bien une gestion pro-active des projets et des investissements.

Vous trouvez dans ce document le compte de résultats par groupe de matière, la liste motivée des dépassements, la liste non-motivée des dépassements de moins de CHF 5'000.- selon notre nouveau règlement des finances ainsi que nos investissements en cours avec les crédits d'engagement votés et acceptés par le législatif sous MCH2. On y trouve également le détail de tous les crédits d'engagement terminés en 2023 avec l'écart par rapport au crédits votés. Tout cela donne un aperçu de l'activité menée par l'exécutif.

Au niveau du résultat, l'année 2023 peut être considérée comme satisfaisante de part une bonne maîtrise des dépenses budgétaires mis à part la non-réalisation du projet Gestinergie et des rentrées financières des impôts spéciaux plus importantes que prévues. Ces dernières restent toujours difficiles à budgétiser. La grosse différence provient de la nouvelle évaluation de nos actifs demandée par notre organe de contrôle afin d'avoir un bilan encore plus proche de la réalité économique. Cette réévaluation n'a aucune incidence sur nos liquidités, mais va nous permettre d'être mieux coté par les instituts financiers.

Le compte de résultats dégage un bénéfice de quelque 3'669KCHF, qui démontre tout de même un fort taux de 170% de dette brute par rapport aux revenus sans compter nos futurs gros investissements sur les bâtiments administratifs suite au rapport du mandat d'étude parallèle, la mise en place des luminaires LED, la rénovation des passerelles entre les pointus et Crevel, le rénovation du pont des Pointus, l'acquisition d'une faucardeuse, la mise à jour des installations portuaires ainsi que la rénovation de la station d'épuration (ERES) et notre participation aux futurs EMS.

Le Conseil Communal est unanimement très satisfait de ce résultat et remercie le Conseil général de la confiance qu'il nous témoigne et nous permet d'aller de l'avant dans la réalisation de notre vision.

Au nom du Conseil communal de Cheyres-Châbles

Le Vice-syndic  
Philippe Rapo



Le Syndic  
Fabien Monney

## Commentaires généraux sur les comptes

L'exercice 2023 présente un bénéfice de CHF 3'669'476. La différence avec le budget de CHF 3'850'852 provient des éléments suivants :

• Réévaluation du patrimoine financier	CHF	3'047'855
• Encaissements supplémentaires impôts années précédentes	CHF	54'276
• Encaissements supplémentaires prestations capital/impôt source	CHF	178'051
• Encaissements supplémentaires impôts spéciaux	CHF	341'842
• Effet du retard sur le projet Gestinergie	CHF	100'667
• Produits extraordinaires liés à la dissolution du fonds touristique	CHF	43'095
• Produits supplémentaires aménagement du territoire	CHF	16'472
• Indemnité d'assurance sans engagement ou à un coût réduit	CHF	53'050
• Résultat net déchetterie	CHF	14'524
• Ajustement provision débiteurs	CHF	-118'000
• Autres différences résiduelles	CHF	<u>119'020</u>
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>3'850'852</b>

Concernant les biens du patrimoine financier, le taux de capitalisation utilisé en 2020 lors de leur 1<sup>ère</sup> valorisation pour MCH2 est trop élevé. Une première réévaluation globale a été effectuée lors du bouclage 2023. Une valorisation plus précise de chaque bien sera effectuée par une institution spécialisée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Les coûts seront dès lors mis au budget et la valeur finale sera corrigée dans les comptes 2024. Il s'agit bien d'une réévaluation comptable qui n'engendre aucune rentrée supplémentaire d'argent, les liquidités communales ne sont aucunement impactées.

Cette réévaluation permet d'améliorer subsidiairement les indicateurs financiers passant par exemple d'un taux d'endettement net de 120% à 76%. Il sera intéressant de voir comment les institutions financières percevront ce changement lors des prochaines échéances de nos emprunts. Pour continuer sur le sujet seul l'indicateur de la dette brute par rapport aux revenus reste préoccupant. En effet, ce dernier, qui comme son nom l'indique, ne comprend pas la valeur du patrimoine financier dans son calcul. En rabattant le résultat sur la réévaluation du patrimoine financier, le taux serait en fait de 210% et non de 170%. La même analogie peut être effectuée sur les taux d'autofinancement qui devraient également être retraités à respectivement 117% au lieu de 387% et à 8% au lieu de 26%.

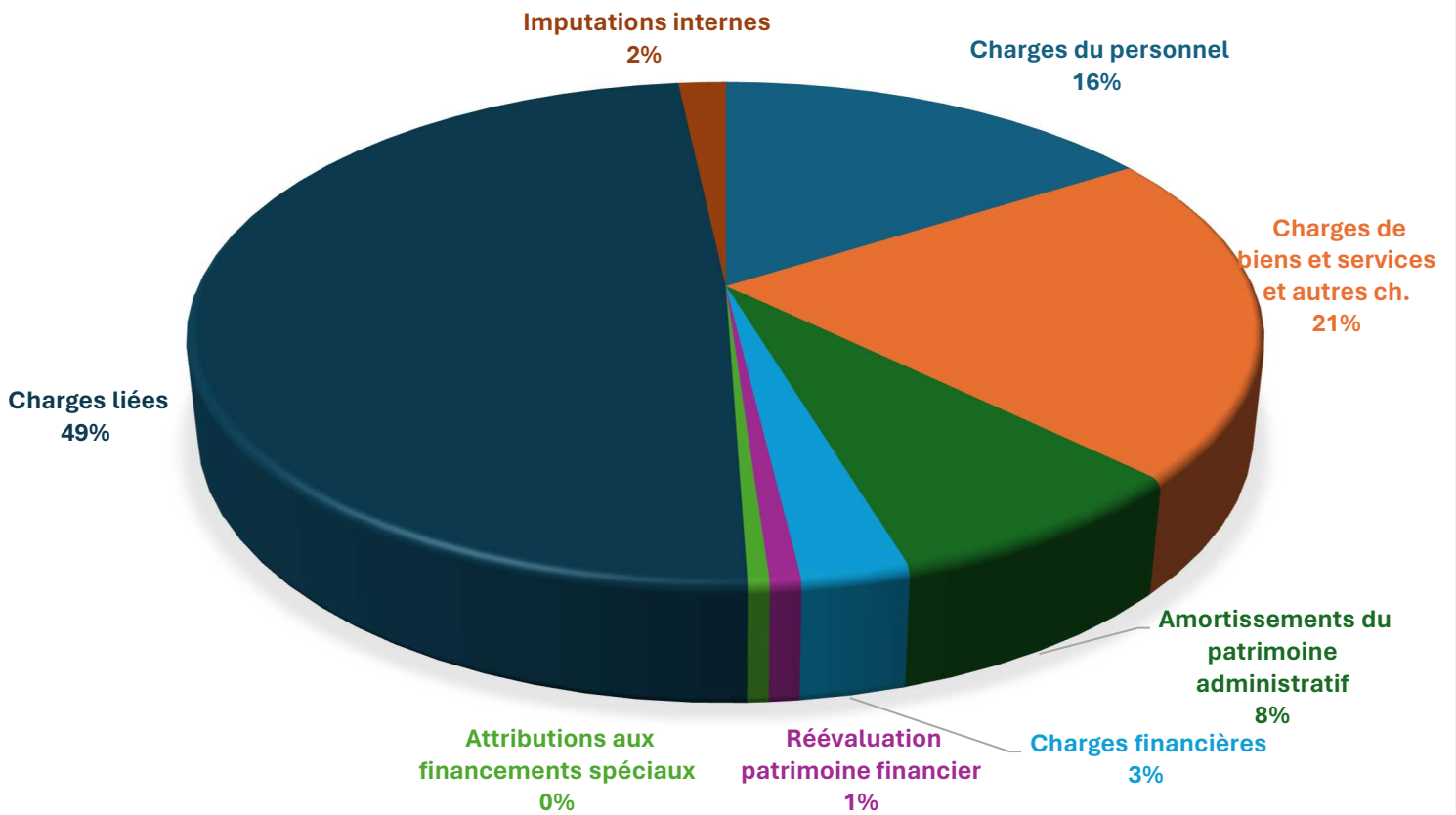
Finalement, il est important de relever dans le flux de trésorerie, que le résultat provenant des activités d'exploitation de CHF 1'221'166 a permis de financer en 2023 l'ensemble des investissements nets de CHF 1'127'941, évitant ainsi de recourir à de nouveaux emprunts.

## Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

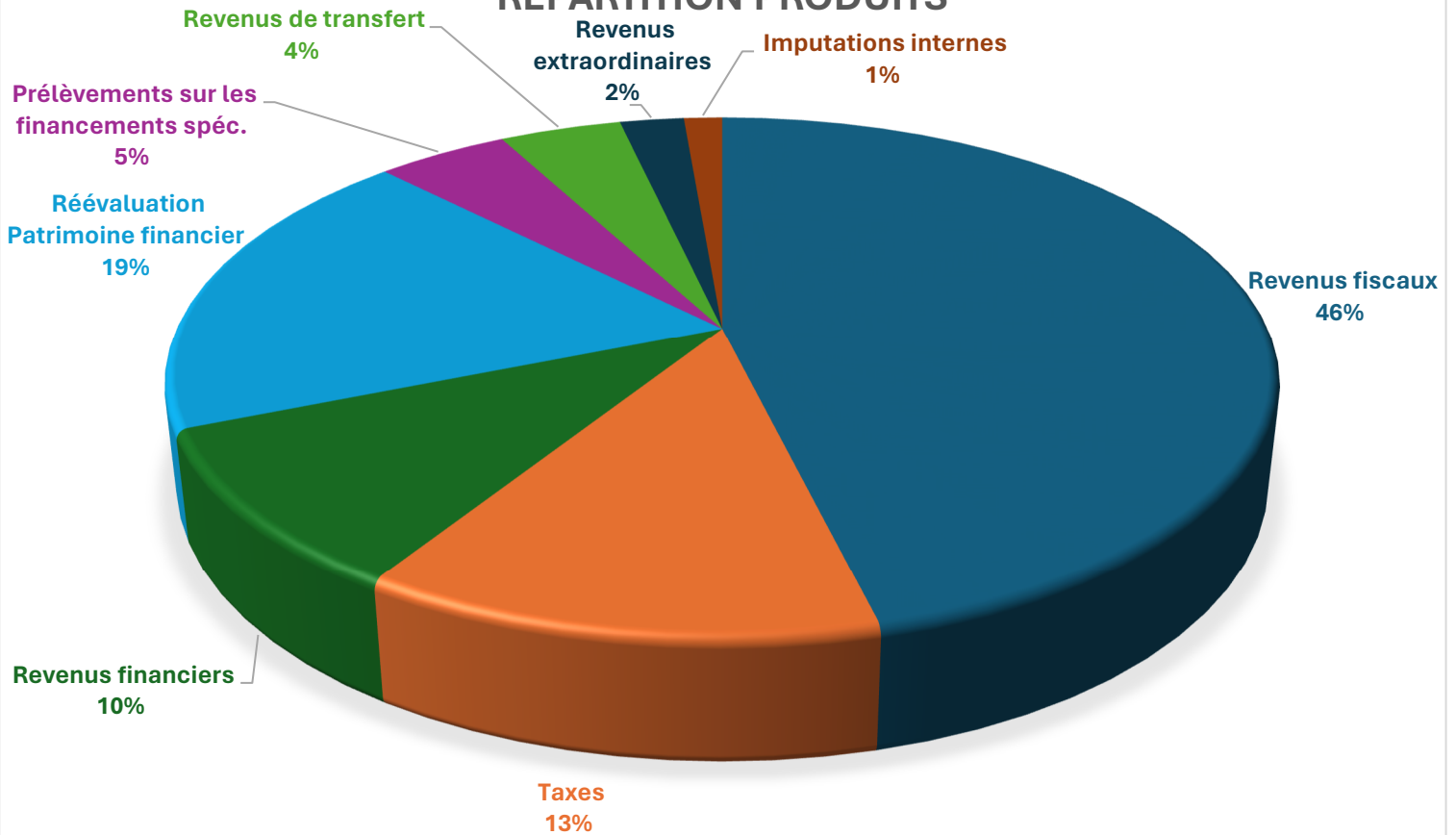
CHARGES		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	2 109 729.27	-	2 102 586.00	-	1 918 072.55	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	2 812 641.47	-	2 869 244.50	-	2 555 681.32	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	1 064 266.30	-	1 061 092.70	-	1 065 323.31	-
34	Charges financières	363 946.10	-	398 500.00	-	385 250.66	-
34	Réévaluation patrimoine financier	103 757.05	-	-	-	1 278 813.15	-
35	Attributions aux financements spéciaux	72 000.00	-	52 120.92	-	86 445.40	-
36	Charges liées	6 442 978.63	-	5 728 882.71	-	5 280 029.27	-
39	Imputations internes	225 359.15	-	233 851.00	-	213 101.15	-
<b>3</b>	<b>Total des charges</b>	<b>13 194 677.97</b>	<b>-</b>	<b>12 446 277.83</b>	<b>-</b>	<b>12 782 716.81</b>	<b>-</b>

REVENUS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	7 785 008.25	-	7 170 400.00	-	7 801 866.50
42	Taxes	-	2 169 711.57	-	2 050 550.00	-	2 095 307.31
44	Revenus financiers	-	1 665 508.30	-	1 717 610.40	-	1 594 146.43
44	Réévaluation patrimoine financier	-	3 151 612.00	-	-	-	-
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	774 342.28	-	93 081.01	-	241 746.68
46	Revenus de transfert	-	716 066.99	-	665 959.37	-	736 178.87
48	Revenus extraordinaires	-	376 545.75	-	333 450.25	-	339 009.81
49	Imputations internes	-	225 359.15	-	233 851.00	-	213 101.15
<b>4</b>	<b>Total des produits</b>	<b>-</b>	<b>16 864 154.29</b>	<b>-</b>	<b>12 264 902.03</b>	<b>-</b>	<b>13 021 356.75</b>

## REPARTITION CHARGES



## REPARTITION PRODUITS



## Liste motivée des dépassements supérieurs à 10% et supérieurs à CHF 5'000

		Dépassement en	
		CHF	%
0290.3144.04	<b>Entretien bâtiment Rte Yverdon 391 (PA)</b>	10 650.15	106%
Lors du départ d'un locataire, le Conseil communal a profité pour entreprendre des rénovations pour plus de CHF 11'426.95. (Peintures, Menuiseries, Sanitaires,...)			
L'encaissement des loyers à diminuer de CHF 3'165 en 2023.			
0290.3144.05	<b>Entretien bâtiment Rte Chapelle 26</b>	26 011.95	325%
0290.4470.04	<b>Loyer appartements bâtiment Rte Chapelle 26 (PA)</b>	12 633.40	30%
Lors du départ d'un locataire, le Conseil communal a profité pour entreprendre des grosses rénovations pour plus de CHF 23'964. (Peintures, Menuiseries, Sanitaires,...)			
1500.3170.02	<b>Frais d'interventions</b>	5 449.50	N/A
1500.4612.00	<b>Remboursement de tiers</b>	- 4 279.05	N/A
Les frais d'interventions qui pouvaient être imputés à un tiers l'ont été			
1620.3690.00	<b>Autres charges de transferts fonds Protection civile</b>	703 700.00	N/A
1620.4501.00	<b>Prélèvement sur fonds Protection civile</b>	- 703 700.00	N/A
Il s'agit du versement au canton des taxes compensatoires pour locaux de la protection civile qui avaient été perçues par la commune. Il n'y a pas d'impact sur le résultat mais uniquement sur les liquidités communales.			
2170.3030.00	<b>Salaires temporaires, étudiants</b>	9 188.95	70%
2170.3010.09	<b>Remboursement de salaire du personnel</b>	- 6 547.40	N/A
Il s'agit du remplacement d'une concierge pris en charge en partie par l'assurance.			
2195.3614.01	<b>Dépenses communales transports 3H-8H</b>	15 114.00	536%
Comme indiqué dans les comptes 2022, le changement de classes qui fréquentent la piscine a un impact sur l'augmentation des frais de transports scolaires. La commune doit acquérir plus d'abonnement de bus.			
3290.3636.02	<b>Dons sociétés culturelles</b>	5 941.55	169%
Il s'agit des soutiens aux sociétés locales lors des locations de salles en 2023. En effet, le nombre de locations a fortement augmenté en 2023.			
5451.3030.00	<b>Salaires temporaires</b>	5 360.45	35%
5451.3010.09	<b>Remboursement de salaires du personnel</b>	- 1 701.00	
Le dépassement correspond aux remplacements du personnel en cas de maladie pris en charge en partie par l'assurance.			
5451.3151.00	<b>Contrat d'entretien, maintenance (PA)</b>	8 732.25	36%
Le changement de prestataire a engendré un surcoût de CHF 560 par mois. L'offre de nettoyage a également été étendue de CHF 301 dès le mois d'août 2023 afin de répondre aux exigences sanitaires.			
5451.3699.00	<b>Subventions cantonales redistribuées</b>	28 476.00	
5451.4631.00	<b>Subventions cantonales</b>	- 33 254.75	
Le dépassement est compensé par les rentrées provenant du canton.			
6150.3030.00	<b>Salaires temporaires - parking</b>	8 635.50	863%
6150.4250.01	<b>Location Parking</b>	6 629.85	33%
En 2023, l'encaissement des parkings par les jeunes a été reconduit faute de validation du règlement sur le stationnement.			

6310.4250.01	<b>Vente Bumper, autres matériels</b>		<b>16 425.70</b>	<b>80%</b>
Le projet d'investissement Gestinergie n'ayant pu être voté en 2023, la vente d'électricité n'a pu être opérée.				
7301.4250.08	<b>Recyclage</b>		<b>9 728.15</b>	<b>44%</b>
Les recettes du recyclage du papier, de la ferraille et du carton ont fortement baissé en 2023. Seule la ristourne pour le verre a été maintenu.				
7900.3130.02	<b>Emolument aménagement territoire</b>		<b>35 098.25</b>	<b>269%</b>
7900.4240.00	<b>Emoluments pour enquêtes restreintes</b>	-	<b>26 490.00</b>	
7900.4260.00	<b>Remboursement de tiers</b>	-	<b>25 080.00</b>	
Suite à un contrôle au canton, il s'avère que les cadastrations n'avaient pas été effectués sur leur registre. Le montant de CHF 28'148 payé au canton a été refacturé pour CHF 25'080 à tous les propriétaires concernés La différence de CHF 3'068 correspond aux projets communaux du centre sportif.				
9100.3180.00	<b>Réévaluation provision débiteurs</b>		<b>118 000.00</b>	<b>1180%</b>
La provision pour pertes sur débiteurs n'avait pas été réajustée depuis 2017. Une analyse plus approfondie des débiteurs impôts a découlé sur une réévaluation de CHF 139'000 en 2023. En détail, tous les débiteurs impôts antérieurs à 2021 ont été provisionnés à 100% et les débiteurs 2021 et 2022 qui ont été taxés avant septembre 2023 à 50%. A savoir que la gestion du contentieux est régie par le canton.				
9100.4000.10	<b>Impôt sur le revenus personnes physiques - années précédentes-</b>		<b>179 585.60</b>	
9100.4001.01	<b>Impôt sur le fortune personnes physiques - années précédentes</b>		<b>107 617.90</b>	<b>2152%</b>
9100.4010.10	<b>Impôt sur le bénéfice personnes morales - années précédentes</b>		<b>17 690.85</b>	<b>884%</b>
La différence nette totale sur l'encaissement des impôts des années précédentes diffère de CHF 54'276 du budget.				
9630.3430.40	<b>Entretien bâtiment Rte Mussillens 23</b>		<b>8 800.75</b>	<b>251%</b>
Le dépassement provient pour CHF 5'557.30 des honoraires de mise en valeur pour les 1ères locations.				
9630.4430.03	<b>Loyer bâtiment Rte Mussillens 23</b>		<b>31 730.00</b>	<b>26%</b>
La gérance a connu des difficultés à louer les appartements qui sont restés vacants jusqu'en mars 2023 pour trois d'entre eux et jusqu'en août pour le dernier. A savoir que la valeur de location annuelle est de CHF 103'920.				
6310.4443.40		-	<b>2 459 933.00</b>	
9630.3441.40			<b>97 456.00</b>	
9630.4443.00	<b>Réévaluation patrimoine financier</b>	-	<b>673 706.00</b>	
9630.4443.40		-	<b>17 973.00</b>	

L'ensemble des valeurs du patrimoine financier ont été revu en 2023 car les taux de capitalisation utilisés étaient trop faibles. Vous trouvez ci-dessous le détail de la valorisation.

	Taux de capitalisation		Valeur		Différence
	avant	après	avant	après	
<b>Terrains avec droit de superficie</b>	8%	6%	1 874 802	2 548 508	673 706
<b>Infrastructures portuaires</b>	8%	5%	7 751 026	10 210 959	2 459 933
<b>Sarcelles – Arrières plage</b>	8%	6%	894 279	912 252	17 973
<b>Immeuble Mussillens 23</b>	6%	5%	1 609 667	1 512 211	- 97 456



## Liste non motivée des dépassements supérieurs à 20% mais dont l'écart est inférieur à CHF 5'000

N° Compte	Libellé	Charges Exercice	Charges Budget	Ecart	Ecart %
0110.3000.03	Rémunération commission de naturalisation	2 100.00	1 000.00	<b>1 100.00</b>	110.00%
0120.3053.00	Cotisations assurances-accidents	429.50	297.00	<b>132.50</b>	44.61%
0120.3054.00	Cotisations aux caisses de compensations pour	4 792.90	3 975.00	<b>817.90</b>	20.58%
0220.3099.00	Autres charges de personnel	3 627.45	3 000.00	<b>627.45</b>	20.92%
0220.3102.00	Imprimés	4 945.30	3 500.00	<b>1 445.30</b>	41.29%
0220.3102.01	Publications, annonces	8 837.80	4 000.00	<b>4 837.80</b>	120.95%
0220.3103.00	Bulletins d'info Cheyres-Châbles	11 130.00	8 000.00	<b>3 130.00</b>	39.13%
0220.3134.00	Assurances diverses, RC mobilier	8 505.10	4 200.00	<b>4 305.10</b>	102.50%
0290.3144.03	Entretien bâtiment Rte Yverdon 371 (PA)	10 357.65	8 000.00	<b>2 357.65</b>	29.47%
1500.3000.00	Jetons & frais des commissions du feu	3 251.85	1 500.00	<b>1 751.85</b>	116.79%
2170.3053.00	Cotisations assurances-accidents	1 253.05	160.00	<b>1 093.05</b>	683.16%
2180.3053.00	Cotisations assurances-accidents	1 186.45	973.00	<b>213.45</b>	21.94%
2180.3144.00	Entretien rénovation bâtiments AES	11 441.60	7 500.00	<b>3 941.60</b>	190.28%
2191.3010.00	Salaire du personnel communal	12 801.45	10 000.00	<b>2 801.45</b>	28.01%
2191.3010.01	13ème salaires, primes	1 071.15	850.00	<b>221.15</b>	26.02%
2191.3050.00	Cotisations AVS-APG-AC, frais administratifs	931.55	713.00	<b>218.55</b>	30.65%
2191.3053.00	Cotisations assurances-accidents	79.40	24.00	<b>55.40</b>	230.83%
2191.3054.00	Cotisations aux caisses de compensations pour	367.30	288.00	<b>79.30</b>	27.53%
2191.3055.00	Cotisations aux assurances d'indemnités	137.55	107.00	<b>30.55</b>	28.55%
2193.3171.01	Clôture scolaire	1 813.40	1 500.00	<b>313.40</b>	20.89%
3410.3636.00	Dons aux sociétés sportives	12 950.00	10 000.00	<b>2 950.00</b>	29.50%
3420.3010.01	13ème salaires, primes	1 163.65	920.00	<b>243.65</b>	26.48%
5451.3170.00	Dédommagements (déplacements, réception)	1 216.50	1 000.00	<b>216.50</b>	21.65%
5451.3636.00	Cotisation Fédération des Crèches	622.50	500.00	<b>122.50</b>	24.50%
5451.4240.02	Inscriptions / Amendes	2 100.00	3 000.00	<b>900.00</b>	30.00%
5790.3637.00	Subventions versées à tierces personnes	3 768.80	2 000.00	<b>1 768.80</b>	88.44%
6150.3137.00	Impôts sur les véhicules OCN	3 652.65	3 000.00	<b>652.65</b>	21.76%
6150.3151.00	Frais de véhicules & machines	15 970.80	12 000.00	<b>3 970.80</b>	33.09%
6150.4430.01	Location places parc pour remorques au Ferrajo	900.00	1 600.00	<b>700.00</b>	43.75%
6210.3611.00	Participation aux indemnités expl.cantonal	20 514.00	16 903.00	<b>3 611.00</b>	21.36%
6310.3199.00	Réduction IPD impôt préalable déductible	2 652.45	1 500.00	<b>1 152.45</b>	76.83%
6310.3601.00	Redistribution Taxes de séjour	2 628.00	1 500.00	<b>1 128.00</b>	75.20%
7101.3052.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	437.15	320.00	<b>117.15</b>	36.61%
7101.3101.00	Achats de marchandises	3 639.20	3 000.00	<b>639.20</b>	21.31%
7201.3010.01	13ème salaire, primes	2 940.65	2 400.00	<b>540.65</b>	22.53%
7201.3120.00	Eau, énergie et combustible	12 527.60	10 000.00	<b>2 527.60</b>	25.28%
7301.3101.10	Achat marchandises Ordures ménagères	4 751.00	3 000.00	<b>1 751.00</b>	58.37%
7301.3130.13	Frais ramassage spécial Restaurants	4 800.00	4 000.00	<b>800.00</b>	20.00%
7301.3151.00	Frais entretien compacteuse ordures ménagères	4 562.50	2 600.00	<b>1 962.50</b>	75.48%
7410.3052.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	141.65	83.00	<b>58.65</b>	70.66%
7710.3010.01	13ème salaire, primes	819.80	600.00	<b>219.80</b>	36.63%
7900.3132.02	Frais "Cité de l'énergie"	1 923.10	1 500.00	<b>423.10</b>	28.21%
8140.4611.00	Participation (feu bactérien)	533.90	1 100.00	<b>566.10</b>	51.46%
9100.4000.20	Rappel d'impôts sur le revenu personnes physiques	3 471.00	5 000.00	<b>1 529.00</b>	30.58%
9630.3430.41	Entretien bâtiment Arrière-Plage	20 466.60	16 000.00	<b>4 466.60</b>	27.92%
9630.3439.00	Assurance diverses, RC Bâtiment	9 324.25	5 500.00	<b>3 824.25</b>	69.53%

## Crédit d'engagement - Commentaires généraux

En 2023, 7 projets ont été soumis pour approbation au Conseil général. Vous trouvez dans le tableau récapitulatif ci-dessous toutes les informations liées à ces crédits d'engagement 2023 ainsi que dans un second tableau tous les objets approuvés avant 2021. Seuls les objets terminés au 31 décembre font l'objet d'un décompte détaillé ci-après.

<b>Etude pour la</b> réfection du chemin Pré-de-la-Vigne à Cheyres	<b>22.mars.21</b>	<b>CHF 45 000</b>	<b>Terminé</b>
Etude pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour la protection contre les crues	27.sept.21	CHF 105 000	En cours
Etude de l'assainissement, l'isolation et du chauffage du bâtiment de la route de la Chapelle 23 à Châbles	27.sept.21	CHF 33 000	En cours
Réparation du môle du grand port	13.déc.21	CHF 55 000	En cours
Renouvellement des pupitres des classes de 3H – 8H échelonné sur 4 ans, y compris les pupitres pour la nouvelle salle de classe à Châbles	04.avr.22	CHF 200 000	En cours
Réfection des dalles en béton sur le chemin Bonnefontaine à Châbles	26.sept.22	CHF 30 000	Terminé
Achat de véhicules de remplacement pour le service des parcs et chemins	26.sept.22	CHF 160 000	<b>Terminé</b>
Soutien du projet de rénovation des courts de tennis et la création d'un terrain de padel	05.déc.22	CHF 93 000	<b>En cours</b>
Modification du réservoir de 1949 et pour l'assainissement du réservoir de 1969 à Cheyres	05.déc.22	CHF 776 200	En cours
Crédit additionnel Modification du réservoir	25.sept.23	CHF 140 000	En cours
Bouclage du réseau d'eau potable secteur Crevel à Cheyres	05.déc.22	CHF 85 000	En cours
Etude pour la réfection de la route de Crevel à Cheyres	05.déc.22	CHF 27 200	En cours
Réfection de la route de Crevel (169 à 183)	05.déc.22	CHF 111 400	En cours
Achat bateau capitainerie	13.mars.23	CHF 21 200	Terminé
Draguage des ports du Safari et Pointus	13.mars.23	CHF 490 000	<b>Terminé</b>
Mise en place d'horodateurs sur le parking	22.mai.23	CHF 41 000	<b>En cours</b>
MEP des centres village	25.sept.23	CHF 170 000	En cours
Réfection Pré-de-la-Vigne	04.déc.23	CHF 870 000	En cours
Réfection du Chemin Roche Burnin	04.déc.23	CHF 85 000	En cours
Remplacement Système Polytronic	04.déc.23	CHF 65 000	En cours

<b>Crédit d'engagement voté avant MCH2</b>	<b>Date de l'approbation</b>	<b>Montant accordé</b>	<b>Etat au 31 décembre</b>
Etude sur l'évolution des aménagements au centre du village de Châbles	29.juin.20	CHF 25 000	En cours
ERES Contribution communale au remplacement du CCF de la STEP	29.juin.20	CHF 53 000	En cours
Aménagement de zones 30km/h bas du village Cheyres	7.déc.20	CHF 65 000	En cours

Seuls les crédits d'engagement présentant un dépassement, selon les critères de l'article 6 du règlement des finances, sont commentés :

**6150.5290.01 Etude pour la réfection du chemin Pré-de-la-Vigne à Cheyres**

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
<b>Etude</b>	CHF	45 000.00	CHF	46 905.05	CHF - 1 905.05
<b>Pourcentage</b>					<b>104.23%</b>

**6150.5010.10 Réfection des dalles en béton sur le chemin Bonnefontaine à Châbles**

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
Travaux	CHF	24 685.00	CHF	24 685.00	CHF -
Installation de chantier	CHF	3 699.50	CHF	3 699.50	CHF -
Divers et imprévus (~5%)	CHF	1 615.50	CHF	140.30	CHF 1 475.20
<b>Total</b>	CHF	<b>30 000.00</b>	CHF	<b>28 524.80</b>	CHF 1 475.20
<b>Pourcentage</b>					<b>95.08%</b>

**6150.5060.00 Achat de véhicules de remplacement pour le service des parcs et chemins**

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
Toyota Hilux Diesel	CHF	51 190.00	CHF	53 990.00	CHF - 2 800.00
Toyota ProAce 75 Kw Electrique	CHF	64 490.00	CHF	64 500.00	CHF - 10.00
Toyota ProAce City Electrique	CHF	38 440.00	CHF	38 440.00	CHF -
1 borne recharge double	CHF	4 000.00	CHF	4 600.70	CHF - 600.70
Arrondi / divers	CHF	1 880.00	CHF	1 111.60	CHF 768.40
<b>Total</b>	CHF	<b>160 000.00</b>	CHF	<b>162 642.30</b>	CHF - 2 642.30
<b>Pourcentage</b>					<b>101.65%</b>

**6310.3111.00 Achat bateau capitainerie**

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
<b>Achat bateau Viking</b>	CHF	<b>21 200.00</b>	CHF	<b>21 819.85</b>	CHF - 619.85
<b>Pourcentage</b>					<b>102.92%</b>

**6310.5030.01 Dragage des ports du Safari et Pointus**

Type de travaux/ descriptions	Montants				
	Budgets		Effectifs		Différences
Installation de chantier & Régie	CHF	60 000.00	CHF	54 775.10	CHF 5 224.90
Travaux de dragage Pointus	CHF	70 000.00	CHF	51 392.00	CHF 18 608.00
Travaux de dragage Safari	CHF	115 000.00	CHF	108 405.00	CHF 6 595.00
Elimination et transports déchets Pointus	CHF	60 000.00	CHF	15 769.60	CHF 44 230.40
Elimination et transports déchets Safari	CHF	100 000.00	CHF	33 264.00	CHF 66 736.00
Provisions pour non métrées	CHF	60 000.00	CHF	-	CHF 60 000.00
Divers & imprévus	CHF	25 000.00	CHF	8 031.30	CHF 16 968.70
<b>Total</b>	CHF	<b>490 000.00</b>	CHF	<b>271 637.00</b>	CHF 218 363.00
<b>Pourcentage</b>					<b>55.44%</b>